Département de l'Eure, commune de

St-Pierre-de-Cormeilles

Plan local d'urbanisme

Pos prescrit le 4 novembre 1983, approuvé le 19 mai 1989
1ère modification approuvée le 21 décembre 1994
2e modification approuvée le 28 décembre 2009

Prescription de l'élaboration la révision du Plu le
Projet de Plu arrêté le 6 juillet 2017
Projet de Plu approuvé le 18 octobre 2018

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 octobre 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de St-Pierre-de-Cormeilles

Le maire,
M. Jacky LESAULNIER

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
15 octobre 2018	Approbation	1 / 5 000	5.2

Mairie de Saint-Pierre-de-Cormeilles, 93, route de Thiberville (27260)
tél : 02 32 57 83 76 / fax : 02 32 20 09 36 / mairiestpierredecormeilles@orange.fr

agence **Gilson & associés** Sas, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

LÉGENDE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

- AC2 - Sites et monuments naturels
- AS1 - Périmètres de protection des eaux potables et minérales

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
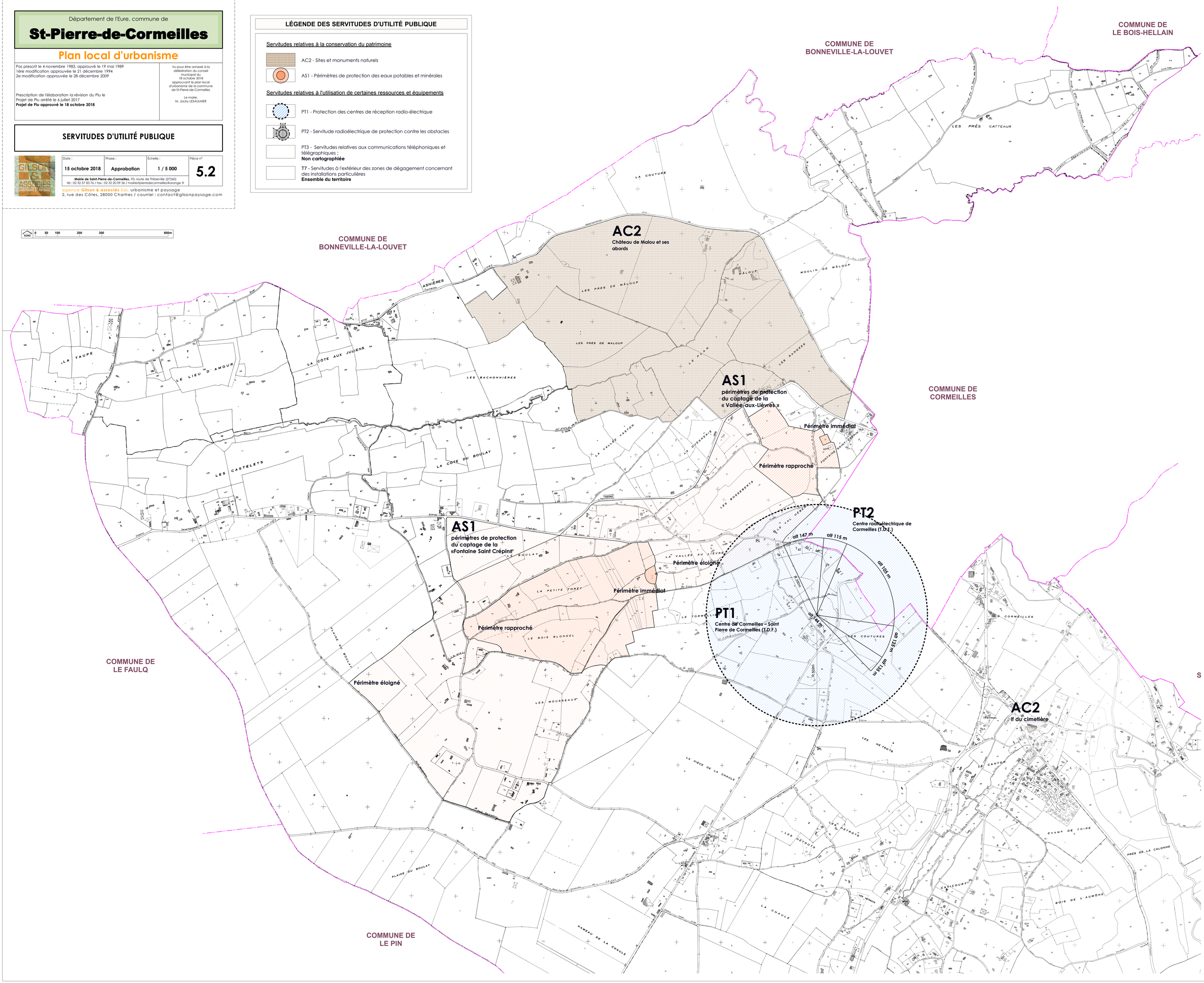
- PT1 - Protection des centres de réception radio-électrique
- PT2 - Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
- PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques ;
  Non cartographiée
- T7 - Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
  Ensemble du territoire